



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
VOTANTS :	14
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. BABIN-TOUBA Ludovic**, Maire.

Date de convocation : 28 août 2026.

Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, KERBOAS Chloé, MORAT Jules, DENIEL Franck, LACIRE Ludovic, RATTU Ceyliane.

Absent(s) excusé(s) : MM. LE GUEHENNEC Laurent (pouvoir à M. DENIEL Franck), ANTIN Séverine.

Absent(s) :

Secrétaire de séance : M. MORAT Jules est désigné secrétaire de séance. Il est assisté par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

2026044 | Intercommunalité – Présentation du rapport d'activité 2025 de CC Bretagne Porte de Loire Communauté

Vu l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activité 2025 de Bretagne Porte de Loire Communauté.

Ce rapport retrace l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et présente les principales actions conduites au cours de l'année 2025 dans le cadre de ses différentes compétences.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal **prend acte de la présentation du rapport d'activité 2025 de Bretagne Porte de Loire Communauté ;**

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .